In Subject Index = Unesco/UNEP Environmental Education Programme. E.F.S.
Eng. title = The Belgrade Charter : a framework for environmental education.
22 Oct. 1975
Microfiche = 9650639
No.: 017772(a)

LA CHARTE DE BELGRADE

UN CADRE MONDIAL POUR L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT

I Situation des questions d'environnement

Notre génération a été le témoin d'une croissance économique et d'un progrès technique sans précédent, qui, tout en répandant les bienfaits sur de nombreux pays ont eu par ailleurs des repercusions néfastes sur la société et l'environnement. L'inégalité s'accroît entre les pauvres et les riches, entre les nations et à l'intérieur même de chaque nation, et il est manifeste que sur certains points l'environnement physique se détériore de plus en plus à l'échelle du monde. Cette situation, bien que principalement due à un nombre relativement restreint de pays, affecte l'ensemble de l'humanité.

La récente Déclaration des Nations Unies en faveur d'un Nouvel Ordre Economique International appelle une conception nouvelle du développement, une conception qui prenne en considération la satisfaction des besoins et des aspirations de tous les citoyens du globe, le pluralisme des sociétés, l'équilibre et l'harmonie entre l'humanité et l'environnement. Ce qui est maintenant nécessaire, c'est d'extirper les causes fondamentales de la misère, de la faim, de l'analphabétisme, de la pollution, de l'exploitation et de la domination. Traiter, comme on le faisait, ces problèmes cruciaux de façon fragmentaire, n'est plus du tout adapté aux circonstances.

Il est absolument vital que tous les citoyens du monde insistent pour que des mesures soient prises en faveur d'un type de croissance économique qui n'ait pas de repercussion néfaste sur la population, qui ne porte aucune atteinte à son environnement et à ses conditions de vie. Il faut trouver des moyens de garantir qu'aucune nation ne puisse croître, ni se développer, aux dépens d'autri, qu'aucun individu ne puisse accroître sa consommation aux dépens d'autres individus. Les ressources du monde devraient être mises en valeur de manière à profiter à toute l'humanité et à fournir le potentiel qui permettra d'améliorer la qualité de la vie de chacun.

Adopté par le Colloque International Unesco-PNUE de Belgrade sur l'Education relative à l'Environnement, 13-22 Octobre 1975, comme fondements d'une philosophie susceptible d'évolution.

International Workshop on Environmental Education, Belgrade, Yugoslavia

Il ne nous faut rien de moins qu'une nouvelle éthique universelle -une éthique des individus et des sociétés correspondant à la place de l'humanité dans la biosphère; une éthique qui reconnande et ressente vivement les rapports complexes, en continuelle évolution de l'être humain avec son semblable et avec la nature. D'importantes transformations doivent se produire dans tous les pays du monde pour assurer le type de développement rationnel qui s'inspirera de ce nouvel idéal mondial -transformations qui seron axées vers une répartition équitable des ressources mondiales et une plus juste satisfaction des besoins de tous les peuples. Ce nouveau type de développement exigera également la déduction maximale des dommages causés à l'environnement, l'utilisation des déchets à des fins productives et l'élaboration de technologies permettant d'atteindre ces objectifs. Par dessus tout, il exigera la garantie d'une paix perpétuelle grâce à la coexistence et la coopération entre nations de systèmes sociaux différents. On peut trouver d'importantes ressources à redistribuer pour répondre aux bésoins humains en reduisant les budgets militaires et en limitant la course aux armements. C'est le désarmement qui devrait être le but ultime.

Ces nouvelles conceptions du développement et de l'amélioration de l'environnement appelle un réaménagement des priorités nationales et régionales. Il faut remettre en question ces politiques qui visent à intensifier au maximun la production économique, sans se soucier des conséquences sur la société, et sur la quantité de ressources disponibles pour améliorer la qualité de la vie. Avant que l'on puisse remanier cet ordre de priorité, des millions d'individus devront eux-mêmes revoir leurs propres options, assumer une "éthique universelle, personnelle et individualisée" -et refléter, dans tout leur comportement, un engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la vie des gens du monde entier.

La réforme des processus et des systèmes d'éducation est essentielle à la constitution de cette nouvelle éthique du développement et de l'ordre économique mondial. Les gouvernements et les responsables politiques peuvent ordonner des changements, et de nouvelles conceptions du développement peuvent amorcer l'amélioration de la situation mondiale, mais ce ne sont là que des solutions à court terme si la jeunesse du

monde ne reçoit pas une nouvelle qualité d'éducation. Ceci demandera la création de rapports nouveaux et fructueux entre élèves et enseignants,

entre écoles et communautés et entre le système d'éducation et la société dans son ensemble.

La recommendation 96 de la Conférence de Stockholm sur l'Environnement Humain a réclamé le développement de l'éducation en matière d'environnement considéré comme un des éléments les plus critiques pour pouvoir s'attaquer à fond à la crise mondiale de l'environnement. Cette nouvelle éducation en matière d'environnemont doit être solidement assise sur les principes fondamentaux définis dans la Déclaration des Nations Unies sur le Nouvel Ordre Economique International et solidement attachée à ces principes.

C'est dans ce contexte qu'il faut établir les fondements d'un programme mondial d'éducation relative à l'environnement. Le programme permettra de développer des connaissances et des compétences,des valeurs et des attitudes nouvelles, éléments essentiels d'un mouvement vers une meilleure qualité de l'environnement et, en fait, vers une plus belle qualité de la vie des générations contemporaines et futures qui vivent au milieu de cet environnement.

IIa. Le but de l'action consacrée à l'environnement

Le but de l'action consacrée à l'environnement est:

D'améliorer tous les rapports écologiques, y compris les rapports de l'être humain avec son semblable.

Il y a, par conséquent, deux objectifs préliminaires:

1. Pour chaque nation, préciser, selon sa culture, et à son propre usage, la signification de concepts de base tels que la "qualité de la vie" et le "bonheur humain", dans le contexte de l'environnement global en s'attachant aussi à préciser et à apprécier ces notions telles qu'ells s'expriment dans les autres cultures, hors des frontières nationales.
2. Déterminer les mesures qui garantiront la préservation et l'amélioration du potentiel de l'humanité et qui développeront le bien-être social et individuel en harmonie avec l'environnement biophysique et avec l'environnement créé par l'homme.

IIb. But de l'éducation relative à l'environnement

Le but de l'éducation relative à l'environnement est de:
Former une population mondiale consciente et préoccupée de l'en-

vironnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels, et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux.

III Objectifs de l'éducation relative à l'environnement

Les objectifs de l'éducation relative à l'environnement sont les suivants:

1. La prise de conscience: aider les individus et les groupes sociaux à prendre conscience de l'environnement global et des problèmes annexes, les aider à se sensibiliser à ces qustions.
2. Les connaissances: aider les individus et les groupes sociaux à acquérir une compréhension fondamentale de l'environnement global, des problèmes annexes, de la présence de l'humanité dans cet environnement, de la responsabilité et du rôle critiques qui lui incombent.
3. L'attitude: aider les individus et les groupes sociaux à acquérir des valeurs sociales, de vifs sentiments d'intérêt pour l'environnement, une motivation assez forte pour vouloir participer activement à la protection et à l'amélioration de l'environnement.
4. Les compétences: aider les individus et les groupes sociaux à acquérir les compétences nécessaires à la solution des problèmes d'environnement.
5. La capacité d'évaluation: aider les individus et les groupes sociaux à évaluer des mesures et des programmes d'éducation en matière d'environnement en fonction de facteurs écologiques, politiques, économiques, sociaux, esthétiques et éducatifs.
6. La participation: aider les individus et les groupes sociaux à développer leur sens des responsabilités, leur sentiment d'urgence devant les problèmes d'environnement afin qu'ils garantissent la mise en oeuvre des mesures propres à résoudre ces problèmes.

IV. Les destinataires

Le public principal auquel s'adresse l'éducation en matière d'environnement est le gran public, Dans ce cadre général, les catégories les plus importantes sont les suivantes:

1. Le secteur du système scolaire: élèves de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, supérieur, ainsi que les ensei-

gnants et des spécialistes de l'environnement en cours de formation et de recyclage.

2. Secteur de l'éducation hors système scolaire: jeunes et adultes, pris individuellement et collectivement dans toutes les couches de la population, telles que les familles, les travailleurs, les cadres supérieurs et ceux qui ont le pouvoir de décision dans des domaines liés ou non à l'environnement.

V. Principes directeurs des programmes d'éducation relative à l'environnement

Les principes directeurs de l'éducation relative à l'environnesont les suivants:
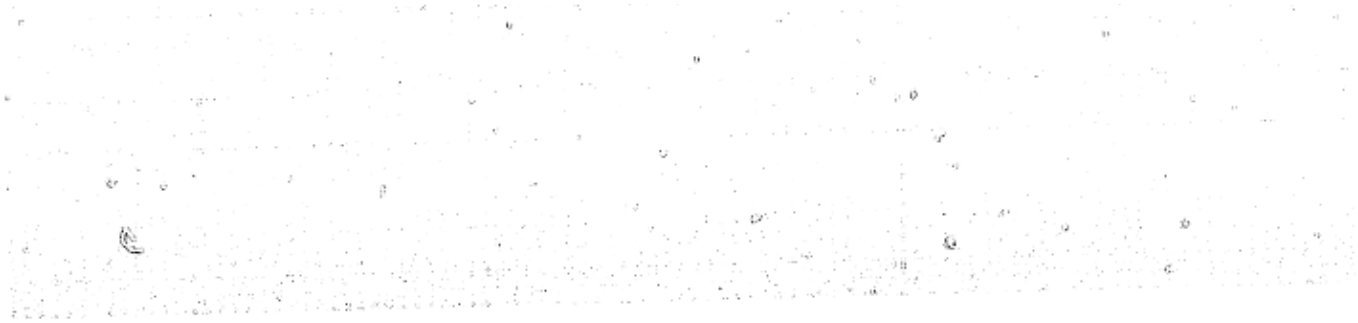
1. L'éducation relative à l'environnement devrait considérer dans sa totalité cet environnement -naturel et créé par l'homme, écologique, politique, économique, technologique, social, législatif, culturel et esthétique.
2. L'éducation relative à l'environnement devrait être un processus continu, étendu à la vie entière, tant scolaire qu'extra-scolaire.
3. L'éducation relative à l'environnement devrait adopter une approche interdisciplinaire.
4. L'éducation relative à l'environnement devrait souligner l'importance d'un participation active à la prévention et à la solution des problèmes posés par l'environnement.
5. L'éducation relative à l'environnement devrait examiner les principales questions d'environnement dans une perspective mondiale, tout en respectant les différences régionales.
6. L'éducation relative à l'environnement devrait être axée sur les situations actuelles et futures de l'environnement.
7. L'éducation relative à l'environnement devrait examiner toutes les questions de développement et de croissance du point de vue de l'environnement.
8. L'éducation relative à l'environnement devrait insister sur la valeur et la nécessité d'une coopération locale, nationale et internationale dans la solution des problèmes de l'environnement.